

## **Chers adhérent(e)s et ami(e)s de l'AVA**

**La prochaine Assemblée Générale de l'AVA est fixée au jeudi 11 août 2022 au Mille Club à 17h00.**

Penser dès à présent au renouvellement de votre cotisation pour la période d'une durée comprise entre août 2022 – août 2023. Il est possible de régler celle-ci en adressant un chèque au trésorier de l'AVA : 19 rue du Gros Tertre 22370 Pléneuf Val-André ou encore lors de l'Assemblée Générale.

Devant une augmentation importante des actions menées et le contentieux exceptionnel devant le Conseil d'Etat (initié abusivement par le Maire) nous sommes dans l'obligation d'augmenter le montant des cotisations (50 euros pour un couple et 40 euros pour une personne- Les dons sont acceptés).

Si nous voulons être entendus le nombre d'adhérents est particulièrement important. Nous nous devons de participer au devenir et au bien-être de notre commune.

Nous recherchons une ou deux personnes spécialisées en informatique. Ces volontaires peuvent me contacter au 06 66 13 88 34.

Bien cordialement pour le président de l'AVA Paul-Olivier Rault  
Le vice président G.Kersanté

---

### **COTISATION AVA août 2022 – août 2023**

**NOM :**

**PRENOM :**

**Adresse(s) :**

**Numéros de téléphone ( mobile et fixe) :**

**Adresse mail :**

**Montant cotisation :    50 euros    40 euros    Autre ... ( entourer votre choix)**

**A adresser à : Trésorier de l'AVA  
19 rue du Gros Tertre  
22370 Pléneuf Val-André**

**A joindre à votre règlement**